



Le 15/12/2025,

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les candidates et candidats,

Cette lettre est écrite sans colère, sans attaque personnelle et sans intention polémique.
Elle est écrite avec **gravité, cohérence** et **fidélité aux valeurs républicaines** qui fondent notre engagement associatif.

Elle vise à expliquer clairement, posément et publiquement **pourquoi l'association C.O.P Gironde ne peut aujourd'hui soutenir la commune de Castelnau de Médoc sur les thématiques de la biodiversité et de la santé des enfants**, malgré une présence culturelle et musicale réelle sur le territoire.

1. * Sur le titre et le sens de notre parole publique

La page intitulée « *Mon p'tit village, c'est Castelnau* » exprimait à l'origine un attachement artistique, humain et culturel.
Elle ne saurait toutefois être interprétée comme une adhésion pleine et entière à une politique municipale, ni comme un soutien électoral.

Aujourd'hui, il est devenu nécessaire d'y apposer un **bémol explicite**, car **la passion ne peut suffire sans la raison**, et parce qu'il manque, selon nous, **l'essentiel**.

2. * Précision indispensable : Castelnau de Médoc n'est pas notre commune de résidence

Castelnau de Médoc n'est pas ma commune de résidence personnelle.
Elle est, depuis janvier 2025, **le siège social administratif déclaré de l'association C.O.P Gironde**, conformément aux règles en vigueur.

Notre présence ici relève d'un **choix associatif**, respectueux et légal, et non d'un enracinement électoral ou d'une stratégie politique locale.

Cette précision est essentielle afin d'éviter toute confusion.

3. * Sur la chanson et l'expression artistique

La chanson « *Mon p'tit village, c'est Castelnau* » est une **œuvre artistique**, née d'un regard sensible, musical et humain.
Elle n'est ni un outil de communication politique, ni un slogan de campagne, ni une validation d'orientations municipales.

La musique demeure un espace de liberté, de lien et de transmission.
Nous n'avons jamais renié cette chanson, et nous ne la renions pas aujourd'hui.

4. * Sur ce qui manque aujourd'hui : l'essentiel

Il n'y a pas que les abeilles et les oiseaux à protéger.

Depuis des années, nous entendons des discours rassurants sur les enfants, sur la biodiversité, sur le « tout va bien ». Mais dans le même temps, les **cancers pédiatriques**, les **atteintes irréversibles du développement**, et leurs **effets transgénérationnels**, demeurent trop souvent relégués au silence.

Protéger le vivant, ce n'est pas choisir entre la nature et les enfants.

Les enfants font partie du vivant.

Leur santé devrait constituer une priorité absolue.

Les données scientifiques sont établies.

La prévention relève désormais de la responsabilité publique.

5. * Sur la référence morale et républicaine

Notre engagement s'inscrit dans une vision profondément républicaine et humaniste, portée avec force par cette citation de Madame Simone Veil, qui prend ici **tout son sens et toute sa puissance** :

*« Le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre.
Nous appartenons à la même planète, à la même communauté humaine.
Notre devoir est de la défendre, non seulement contre les forces de la nature,
mais plus encore contre la folie des hommes. »*

Cette parole n'est ni décorative ni abstraite.

Elle constitue un **repère moral**, un **socle de responsabilité**, et un **appel à la raison**.

6. Sur l'engagement personnel, humain et mémoriel

À titre personnel, cet engagement s'enracine dans une histoire familiale, humaine et républicaine :
service dans la Marine nationale,
héritage d'un grand-père mutilé de la guerre de 14-18,
engagement associatif constant,
et accompagnement aujourd'hui d'un proche en **hospitalisation à domicile (HAD)**.

Je précise également que **mon épouse, ma maman âgée de 93 ans et moi-même sommes adhérents à l'association castelnaudaise « Le Souvenir Français – Castelnau-Sud Médoc »**, par respect pour la mémoire, la transmission et celles et ceux qui ont servi la Nation.

À cela s'ajoute une blessure profonde : **la perte de mon ami et compagnon de route artistique, Karim Aurabi**.

Sa disparition a marqué durablement notre association.

Elle a renforcé notre conviction que **transmettre, prévenir et dire la vérité** ne sont pas des options, mais des devoirs.

7. Sur les relations avec la commune

Nous reconnaissons que la commune autorise ponctuellement notre présence musicale sur le marché dominical, dans le respect des règles, y compris financières (taxe SACEM à notre charge).

En revanche, force est de constater que notre association n'est **ni invitée, ni associée, ni soutenue** lors des événements municipaux, festifs ou culturels, dès lors que nos thématiques incluent les pesticides, la santé environnementale et la santé des enfants.

Ce constat n'est ni une attaque ni un reproche personnel.

Il s'agit d'une **divergence de fond**.

8. Conclusion : pourquoi nous ne pouvons soutenir

C.O.P Gironde est une association joyeuse, musicale, ouverte et profondément humaine.
Mais elle n'est pas une carte postale.

Une écologie qui évite les causes,
une biodiversité qui oublie les enfants,
une communication qui rassure sans prévenir,
ne correspondent pas à notre conception du vivant.

Parce que Castelnau de Médoc n'est pas notre commune de résidence,
nous ne jugeons pas l'ensemble de la politique municipale.

Mais nous affirmons clairement qu'il manque aujourd'hui **l'essentiel** :

le courage de nommer les causes,
le courage de protéger pleinement le vivant,
le courage de faire de la prévention une priorité réelle.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,
en l'expression d'un profond attachement aux valeurs de transmission,
de responsabilité et de vérité.

Pour l'association,
Christian Filhos (Gignac), Pdt/Fondateur

